**Modèle de lettre**

**Rupture conventionnelle - convocation à un entretien préalable**

🕬 Les mots inscrits en italique et cet encadré doivent faire l’objet d’un choix et/ou être enlevés dans la version définitive de l’arrêté.

*Logo ou blason de la collectivité territoriale ou de l’établissement public*

*Nom de la collectivité territoriale ou de l’établissement public*

… *(Dénomination du service en charge du dossier)*

Dossier suivi par : … *(prénom NOM de l’agent en charge du suivi de ce dossier)* [[1]](#footnote-1)

Adresse de messagerie (boîte de messagerie générique du service ou boîte personnelle)

*Nos réf. : Lettre n°20…-… (n° de chrono)*

*LRAR*

 ***Monsieur ou Madame*** *… (prénom, NOM de l’agent)*

 **…** *(Adresse personnelle complète de l’agent)*

 A …, le …

*Madame/Monsieur* …

Je fais suite à votre courrier reçu le …, par lequel vous m’informez de votre souhait de *cesser vos fonctions (pour les agents titulaires) OU de mettre fin à votre contrat* *(pour les agents en CDI)* dans le cadre d’une rupture conventionnelle.

Je vous rappelle, que conformément aux dispositions du décret n° 2019-1593 du 31 décembre 2019 relatif à la procédure de rupture conventionnelle dans la fonction publique, un entretien relatif à cette demande doit être organisé à une date fixée au moins dix jours francs et au plus un mois après la réception de la lettre de demande de rupture conventionnelle.

Par conséquent, je vous invite à participer à un entretien le … *(date)* à …heures, qui se tiendra … *(adresse)* et auquel assisteront M … *(lister les personnes présentes et leurs fonctions)*.

Cet entretien portera principalement sur :

* Les motifs de la demande ;
* Le principe de la rupture conventionnelle ;
* La fixation de la date de cessation définitive des fonctions ;
* Le montant envisagé de l'indemnité spécifique de rupture conventionnelle ;
* Les conséquences de la cessation définitive des fonctions, notamment le bénéfice de l'assurance chômage, l'obligation de remboursement prévue aux articles 8 et 49 decies du décret n°2019-1593 et le respect des obligations déontologiques prévues aux articles 25 octies et 26 de la loi du 13 juillet 1983 susvisée et à l'article 432-13 du code pénal.
* L’accord ou le refus de cette demande au vu des éléments précédents.

L’entretien pourra également, le cas échéant, permettre de vous présenter un projet de convention de rupture conventionnelle, dont la signature ne pourra toutefois intervenir moins de 15 jours francs après l’entretien.

Je vous rappelle que vous avez la possibilité d’être assisté au cours de cet entretien par un conseiller désigné par une organisation syndicale de votre choix à condition d’en informer mes services au plus tard la veille de l’entretien.

Ce conseiller sera tenu à une obligation de confidentialité à l'égard des informations auxquelles il aura accès.

Si besoin, d’autres entretiens pourront être organisés par la suite.

Mes services restent à votre disposition pour de plus amples précisions.

Je vous prie de croire, *Madame/Monsieur* à l’assurance de ma considération distinguée.

Nom et prénom

Qualité

Signature

1. *L’indication du prénom et du nom de l’agent en charge du suivi du dossier est une obligation juridique prévue à l’article L.111-2 du Code des relations entre le public et l’administration.* [↑](#footnote-ref-1)